

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Industrie Automobiles
« STIA » en liquidation
Siège social : Av. Taha Houssein, 4000 Sousse

La Société Tunisienne d'Industrie Automobiles « STIA » en liquidation, publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben Mohamed (GEM Consult).

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		297,800	297,800
moins amortissements	3	-297,800	-297,800
Immobilisations corporelles			
moins amortissements	3	329 222,992	329 027,229
		-264 047,683	-240 150,243
Immobilisations financières			
moins provisions		65 175,309	88 876,986
		692 156,755	692 156,755
		-503 226,199	-501 376,319
	4	188 930,556	190 780,436
Total des actifs immobilisés		254 105,865	279 657,422
Autres actifs non courants		-	-
moins provisions		-	-
Total des actifs non courants		254 105,865	279 657,422
Stocks		-	-
moins provisions		-	-
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		4 846 026,960	5 070 735,120
moins provisions		-88 772,229	-88 772,229
Autres actifs courants	5	4 757 254,731	4 981 962,891
moins provisions		7 746 818,554	7 702 084,368
		-1 263 411,969	-1 263 411,969
Placements et autres actifs financiers	6	6 483 406,585	6 438 672,399
Liquidités et équivalents de liquidités	7	2 250 031,704	3 035 671,758
Total des actifs courants		13 490 693,020	14 456 307,048
TOTAL DES ACTIFS		13 744 798,885	14 735 964,470

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STIA**BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000,000	30 000 000,000
Réserves		14 179 893,983	14 179 893,983
Autres capitaux propres		7 871 657,657	7 871 657,657
Modifications comptables affectés aux résultats		-514 248,000	-514 248,000
Résultats reportés		-89 199 423,383	-86 621 154,225
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		-37 662 119,743	-35 083 850,585
Résultat net de l'exercice		-3 112 332,765	-2 578 269,158
Total des capitaux propres avant affectation	8	-40 774 452,508	-37 662 119,743
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	9	83 210,000	83 210,000
Emprunt non courant		-	-
Total des passifs non courants		83 210,000	83 210,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	654 267,726	654 267,726
Autres passifs courants	11	22 745 400,338	22 880 505,573
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	31 036 373,329	28 780 100,914
Total des passifs courants		54 436 041,393	52 314 874,213
Total des passifs		54 519 251,393	52 398 084,213
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		13 744 798,885	14 735 964,470

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

	NOTE	31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		-	-
Autres produits d'exploitation	13	-	386 253,39
Reprise sur provisions pour dépréciation de titres		-	-
Total des produits d'exploitation		-	386 253,39
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stocks de produits finis et encours		-	-
Approvisionnements consommés	14	34 515,127	21 163,484
Frais de personnel	15	303 415,902	297 268,546
Autres charges d'exploitation	16	713 886,057	581 741,778
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	25 747,320	44 924,958
Total des charges d'exploitation		1 077 564,406	945 098,766
Résultat d'exploitation		-1 077 564,406	-558 845,378
Produits financiers nets		-	-
Charges financières nettes	18	-2 036 948,321	-1 997 572,003
Produits des placements	19	6 400,000	-21485,120
Autres gains ordinaires	20	-	4,344
Autres pertes ordinaires	21	-3 495,038	-21,001
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 111 607,765	-2 577 919,158
Impôt sur les sociétés	22	350,000	350,000
Contribution conjoncturelle	22	375,000	-
Résultat net de l'exercice		-3 112 332,765	-2 578 269,158
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables	23	-3 112 332,765	-2 578 269,158

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
 (Montants exprimés en DT)

FLUX LIES A L'EXPLOITATION

	NOTE	31/12/2015	Exercice clos 31/12/2014
Résultat net (après modification comptable)		-3 112 332,765	-2 578 269,158
Ajustement Pertes hors exploitation		-	-
Ajustement amortissement et provision(Net)		25 747,320	66 410,078
Variation de:			
Clients et autres actifs(Net)		179 973,974	1 069 191,577
Fournisseurs et autres dettes(Net)		-135 105,235	-126 638,721
Ajustement plus au moins values de cession(Net)		-	-
Ajustement profits résultant des subventions d'investissement		-	-
Autres (Modification comptable/ Jetons de présence/ Intérêts courus)		-6400,000	-

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation -3 048 116,706 -1 569 306,224

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)

-195,763

Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)

-

Encaissements provenant d'immobilisations financières(Net)

-

Autres (Flux de Trésorerie provenant de (affectés aux)

activités d'investissement) (Net)

6400,000

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement 6 204,237 -

Encaissements provenant des emprunts

-

Remboursement d'emprunts

-

Autres (Fonds social)

-

Flux de trésorerie provenant des activités de financement 0,000 -

VARIATION DE LA TRESORERIE

-3 041 912,469

Trésorerie au début de l'exercice 24 -18 709 273,582 -17 139 967,358

Trésorerie à la clôture de l'exercice 25 -21 751 186,051 -18 709 273,582

FLUX LIES AU FINANCEMENT

Notes aux états financiers

NOTE N°1 : ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société Tunisienne d'Industrie Automobile (STIA), est une société anonyme créée au courant de l'exercice 1961, son siège social est à Sousse et dont l'activité principale consiste en la fabrication et le montage de véhicules légers, industriels et d'autobus-autocars. Cette activité a été limitée depuis l'année 1988, au montage des seuls véhicules industriels et des autobus-autocars.

La décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques CAREPP, du 25 novembre 2008 relative à la restructuration financière de la STIA a été mise en application en 2009. La société a ainsi, procédé à partir du mois de septembre 2009, à la cession de certains éléments de ses actifs, résumée comme suit :

- Cession à la société des Industries de Carrossage ICAR
 1. Locaux de la STIA (II) et Ennour, sis à Sousse : Cession pour un montant de 7 000 000 dinars.
 2. Stocks : Cession pour une valeur de 21 937 756 dinars.
 3. Fonds de commerce : Cession pour une valeur de 2 500 000 Dinars.

NOTE N°2 : METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la société ont été arrêtés, au 31 décembre 2015. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du ministre des Finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées au coût d'acquisition et font l'objet pour les biens autres que les terrains, d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus par la société sont les suivants :

Immobilisations corporelles

	Eléments antérieurs réévalués	Eléments acquis à 1994 et depuis 1994
Bâtiments administratifs	5%	2%
Bâtiments industriels	5%	5%
Matériel et outillage	20%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	20%	15%
Mobilier et matériel de bureau	20%	10%
Agencements, Aménagements, Installations	20%	10%

La société a procédé simultanément au cours de l'exercice 1994, à la réévaluation légale et libre de ses immobilisations. Les réserves de réévaluation légale et libre dégagées par cette opération se sont élevées respectivement à 7 089 018 dinars et à 14 999 699 dinars.

Ces réserves ont été affectées en résorption des pertes antérieures.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur du marché pour les titres cotés en bourse est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Valeurs d'exploitation

Les articles en stocks en fin d'exercice sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières et au coût de revient pour les véhicules et équipements. Les pertes de valeurs sur les stocks à rotation lente ou nulle, sont provisionnées à la date de clôture de l'exercice.

2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération, les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas, parmi les charges ou les produits financiers.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Numéro de compte	Désignation	Valeurs brutes		Acquisitions 2015	Cessions / Régul° 2015	Valeurs brutes 31/12/2015	Amort cumulés		Dotations 2015	Cessions / Régul° 2015	Amort cumulés 31/12/2015	VCN	
		au 31/12/2014	31/12/2015				au 31/12/2014	31/12/2015				au 31/12/2015	31/12/2014
213000	Logiciels	297,800	297,800	-	-	297,800	297,800	297,800	-	-	297,800	-	-
	Immobilisations incorporelles	297,800	297,800	-	-	297,800	297,800	297,800	-	-	297,800	-	-
224000	Matériel de transport	179 495,724	179 495,724	-	-	179 495,724	137 254,058	13 700,000	13 700,000	-	150 954,058	28 541,666	42 241,666
228120	Aménagements, agencements et installations	94 747,308	94 747,308	-	-	94 747,308	49 342,132	9 474,731	9 474,731	-	58 816,863	35 930,445	45 405,176
228200	Matériel et mobiliers de bureaux & matériel informatique	54 784,197	54 784,197	195,763	-	54 979,960	53 554,053	722,709	722,709	-	54 276,762	703,198	1 230,144
	Immobilisations corporelles	329 027,229	329 027,229	195,763	-	329 222,992	240 150,243	23 897,440	23 897,440	-	264 047,683	65 175,309	88 876,986
	Total en DT	329 325,029	329 325,029	195,763	-	329 520,792	240 448,043	23 897,440	23 897,440	-	264 345,483	65 175,309	88 876,986

NOTE N°4: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Participations	690 070,980	690 070,980
Provisions pour dépréciation titres	-501 140,424	-499 290,544
	188 930,556	190 780,436
Dépôts et cautionnement	2 085,775	2 085,775
Provisions	-2 085,775	-2 085,775
	0,000	0,000
TOTAL	188 930,556	190 780,436

NOTE N°5: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Clients	4 846 026,960	5 070 735,120
Clients / OACA (vente 2010)	-	224 708,160
Clients divers	50 985,492	50 985,492
Clients effets impayés	4 734 523,669	4 734 523,669
Clients douteux	60 517,799	60 517,799
Clients Effets à recevoir	-	-
Provisions	-88 772,229	-88 772,229
TOTAL	4 757 254,731	4 981 962,891

NOTE N°6: AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Fournisseurs avances et acomptes	530 864,408	530 864,408
Personnel	35 623,831	35 623,831
PDG, rémunération indue	174 279,190	26 379,190
Etat, impôts et taxes	4 424 504,992	4 399 091,837
Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	3 124 356,798	3 121 336,178
Etat, crédit de TVA à reporter	1 291 566,061	1 269 173,526
TFP	8 582,133	8 582,133
CNSS	-	42 081,857
Débiteurs divers	878 592,438	1 005 637,323
Charges constatées d'avance	4 998,156	4 998,156
Compte d'attente	1 528 881,221	1 488 333,448
Régies d'avances et accréditifs	169 074,318	169 074,318
Provisions	-1 263 411,969	-1 263 411,969
TOTAL en Dinars	6 483 406,585	6 438 672,399

NOTE N° 7: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Blocage, Chèques certifiés	278 000,000	480 000,000
Chèques à encaisser et à l'encaissement	397 330,726	983 185,326
Banques	1 558 680,917	1 564 245,262
Caisses	16 020,061	8 241,170
TOTAL	2 250 031,704	3 035 671,758

NOTE N° 8 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Réserves facultatives	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2014	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-86 621 154,225	7 357 409,657	-2 578 269,158	-37 662 119,743
Reserves pour fond social	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part des subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2014	-	-	-	-	-2 578 269,158	-	2 578 269,158	-
Modification comptable affecté aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-3 112 332,765	-3 112 332,765
Soldes au 31 Décembre 2015	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-89 199 423,383	7 357 409,657	-3 112 332,765	-40 774 452,508
NOTE N°9: PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
PROVISION POUR RISQUES FISCAUX ET SOCIAUX	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVISION POUR LITIGES	-	-	-	-	-	83 210,000	-	83 210,000
TOTAL	83 210,000	83 210,000	83 210,000	83 210,000	83 210,000	83 210,000	83 210,000	83 210,000

31 Décembre 2015

31 Décembre 2014

NOTE N°10: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation	654 267,726	654 267,726
Fournisseurs locaux	501 055,505	501 055,505
Fournisseurs étrangers	153 212,221	153 212,221
Fournisseurs, factures non parvenues	-	-
TOTAL	654 267,726	654 267,726

NOTE N°11: AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Clients autres avoirs	768 500,498	768 500,498
Personnel et comptes rattachés	25 104,914	331 433,330
Etat, impôts et taxes charges à payer	169 401,890	146 393,356
CNSS	-	-
Créditeurs divers	15 796 443,339	15 648 228,692
Intérêts créditeurs sur ventes d'autobus à crédit	5 985 949,697	5 985 949,697
TOTAL	22 745 400,338	22 880 505,573

NOTE N°12: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Effets escomptés	6 496 383,113	6 496 383,113
Intérêts bancaires courus	538 772,461	538 772,461
Banques	24 001 217,755	21 744 945,340
TOTAL	31 036 373,329	28 780 100,914

NOTE N°13: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Autres produits accessoires	-	386 253,388
Reprises sur provisions	-	-
TOTAL	-	386 253,388

NOTE N°14: ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Achats de matières consommables	6 279,234	4 581,220
Achats non stockés (eau, énergie, gaz)	28 235,893	16 582,264
TOTAL	34 515,127	21 163,484

NOTE N°15: FRAIS DE PERSONNEL

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Salaires et compléments de salaires	227 954,337	202 362,216
Charges sociales légales	36 760,966	55 221,310
Autres charges du personnel	38 700,599	39 685,020
TOTAL	303 415,902	297 268,546

STIA

NOTE N°16: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Autres travaux hors production	-	2 237,800
Loyers constructions	12 000,000	12 000,000
Entretiens et réparations	11 089,157	5 466,164
Assurances	291 482,231	320 813,947
Autres services extérieurs	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	198 792,400	170 834,740
Annonces et frais publicitaires	3 464,370	2 675,572
Déplacements, missions et réceptions	8 658,837	12 921,294
Frais postaux et télécommunications	8 040,966	6 167,292
Commissions et frais bancaires	173 338,486	48 004,969
Dons et subventions	6 459,610	-
Impôts et taxes	560,000	560,000
Autres	-	60,000
TOTAL	713 886,057	581 741,778

NOTE N°17: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	0,000
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	23 897,440	44 924,958
Dotations aux provisions pour dépréciations financières des créances	1 849,880	-
TOTAL	25 747,320	44 924,958

NOTE N°18: CHARGES FINANCIERES NETTES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Intérêts bancaires	2 037 031,786	1 997 651,163
Pertes de changes	-	61,318
Intérêts bancaires créditeurs	-	-122,478
Gains de changes	-83,465	-18,000
Produits financiers liés à des modifications comptables	-	-
TOTAL	2 036 948,321	1 997 572,003

NOTE N°19: PRODUITS DES PLACEMENTS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Ajustement provisions pour dépréciations financières / actions	-	-21 485,120
Revenus des titres de participations: Jeton de présence	6 400,000	-
TOTAL	6 400,000	-21 485,120

NOTE N°20: AUTRES GAINS ORDINAIRES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Produits sur cessions d'immobilisations	-	4,344
TOTAL	-	4,344

NOTE N°21: AUTRES PERTES ORDINAIRES

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Perte sur cession d'actifs	0,901	21,001
Perte suite vol de fonds de la caisse	2 015,700	-
Pénalité sur redressement fiscal: Crédit de TVA	1 478,437	-
TOTAL	3 495,038	21,001

NOTE N°22: TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Bénéfice net comptable ou perte nette comptable	-3 112 332,765	-4 189 052,753
Réintégrations	4 053,317	28 456,438
Impôts sur les Sociétés	350,000	350,000
Contribution conjoncturelle	375,000	-
Provisions non déductibles	1 849,880	21 485,120
Dons et subventions non déductibles	-	6 500,000
Amendes et pénalités	1 478,437	60,000
Pertes de change non matérialisé	0,000	61,318
Déductions	0,000	-3 270,768
Reprise sur Provisions non déductibles	-	-
Gains de change non matérialisé	-	-3 270,768
Revenus des actions	-	-
RESULTAT CORRIGE DE L'EXERCICE	-3 108 279,448	-4 163 867,083

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Total Des Amortissements Différés	-6 176 531,433	-6 152 633,993
Amortissements différés de l'exercice 2003	-879 694,000	-879 694,000
Amortissements différés de l'exercice 2004	-875 828,000	-875 828,000
Amortissements différés de l'exercice 2005	-945 646,000	-945 646,000
Amortissements différés de l'exercice 2006	-914 390,000	-914 390,000
Amortissements différés de l'exercice 2007	-778 569,000	-778 569,000
Amortissements différés de l'exercice 2008	-764 856,000	-764 856,000
Amortissements différés de l'exercice 2009	-767 267,695	-767 267,695
Amortissements différés de l'exercice 2010	-41 432,000	-41 432,000
Amortissements différés de l'exercice 2011	-42 304,132	-42 304,132
Amortissements différés de l'exercice 2012	-42 638,822	-42 638,822
Amortissements différés de l'exercice 2013	-55 083,386	-55 083,386
Amortissements différés de l'exercice 2014	-44 924,958	-44 924,958
Amortissements différés de l'exercice 2015	-23 897,440	-
Total Des Déficit Ordinaires reportables	-17 883 016,818	-23 201 295,810
Déficit ordinaire de l'exercice 2010	-8 402 661,000	-8 402 661,000
Déficit ordinaire de l'exercice 2011	-4 432 317,000	-4 432 317,000
Déficit ordinaire de l'exercice 2012	-3 859 997,545	-3 859 997,545
Déficit ordinaire de l'exercice 2013	-3 994 932,503	-3 994 932,503
Déficit ordinaire de l'exercice 2014	-2 511 387,762	-2 511 387,762
Déficit ordinaire de l'exercice 2015	-3 084 382,008	-
Impôt sur les sociétés minimum = 0,1% du CA local TTC	350,000	350,000

NOTE N°23: TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Exercice clos le	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Revenus et autres produits d'exploitation	-	386 253,388
Production immobilisée	-	-
Variation de stocks de produits finis et encours	-	-
PRODUCTION	-	386 253,388
Achats d'approvisionnements consommés	34 515,127	21 163,484
Services extérieurs et autres charges externes	713 326,057	581 181,778
VALEUR AJOUTEE BRUTE	-747 841,184	-216 091,874
Charges de personnel	303 415,902	297 268,546
Impôts et taxes	560,000	560,000
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-1 051 817,086	-513 920,420
Charges financières nettes	-2 036 948,321	-1 997 572,003
Produits des placements	6 400,000	-21 485,120
Autres pertes ordinaires	-3 495,038	-21,001
Autres gains ordinaires	-	4,344
Dotations aux amortissements	-25 747,320	-44 924,958
Impôt sur les sociétés	-350,000	-350,000
Contribution Conjoncturelle	-375,000	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 112 332,765	-2 578 269,158
Effet des modifications comptables	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	-3 112 332,765	-2 578 269,158

NOTE N°24: Trésorerie au début de l'exercice

	1 Janvier 2015	1 Janvier 2014
Concours bancaires et autres passifs financiers	-21 744 945,340	-19 698 612,597
Liquidités	3 035 671,758	2 558 645,239
TOTAL	-18 709 273,582	-17 139 967,358

NOTE N°25: Trésorerie à la clôture de l'exercice

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Concours bancaires et autres passifs financiers	-24 001 363,155	-21 744 945,340
Liquidités	2 250 177,104	3 035 671,758
TOTAL	-21 751 186,051	-18 709 273,582

NOTE N°26: ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Engagements reçus d'ICAR	13 859 026,000	18 850 444,000
Paiement garanti ITALCAR 400 camions IVECO	11 550 000,000	11 550 000,000
Paiement garanti le Moteur 120 Pick-up Mitsubishi	1 770 000,000	1 770 000,000
Paiement garanti 6 chassis Volkswagen	539 026,000	539 026,000
Contrat Ministère		4 991 418,000

Tunis, le 01 Décembre 2025

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion défavorable

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile « STIA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2015 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de 13 744 799 DT, un résultat net déficitaire de (3 112 333 DT) et une variation négative de la trésorerie de (3 041 912 DT).

À notre avis, et en raison de l'importance et du caractère généralisé des réserves soulevées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable », les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement la situation financière de la société au 31 décembre 2015 ni sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion défavorable

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable au vu des réserves suivantes :

2.1 Les états financiers de l'exercice 2014, desquels découlent les soldes d'ouverture de l'exercice 2015, ont fait l'objet d'une opinion défavorable du commissaire aux comptes, étant donné que les anomalies relevées, prises individuellement ou collectivement, ont des incidences à la fois significatives et généralisées sur les états financiers.

2.2 Les immobilisations incorporelles et corporelles et les caisses, dont les valeurs comptables brutes arrêtées au 31 décembre 2015 s'élèvent respectivement à 329 521 DT et 16 020 DT n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

2.3 Les effets à recevoir retournés impayés totalisent 4 461 524 DT au 31 décembre 2015 et ne sont pas détaillés par effet et par client.

Aussi et à cette même date, les passifs de la société incluent un solde non justifié de 6 496 383 DT relatifs à des effets escomptés auprès de la STB et retournés impayés.

Par ailleurs, la justification des soldes créditeurs des comptes "Clients autres avoirs" et "Clients pénalités de retard à payer" s'élevant respectivement à 11 028 DT et 757 472 DT au 31 décembre 2015 ne nous a pas été communiquée.

Enfin, la société ne nous a pas communiqué la justification des soldes des rubriques "Clients divers" et "Clients douteux" s'élevant respectivement à 50 985 DT et 60 518 DT au 31 décembre 2015. Ces soldes n'ont pas connu de variation par rapport à l'exercice 2014 et ce à l'instar de la provision pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 88 772 DT.

2.4 Les comptes d'attente enregistrent un solde débiteur de 1 341 284 DT au 31 décembre 2015. Ces comptes sont dédiés essentiellement à la comptabilisation des encaissements et des décaissements non identifiés par la société et constatés sur les relevés bancaires.

A défaut d'analyse des opérations comptabilisées sur ce compte et de leur régularisation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact des redressements éventuels sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.5 Les états de rapprochement bancaires logent des suspens comptables et bancaires anciens non encore régularisés, qui se détaillent comme suit :

Opérations non comptabilisées par la société	Montants en DT
Décaissements non comptabilisés	137 182
Encaissements non comptabilisés	781 447
Opérations non constatées par les banques	Montants en DT
Décaissements non constatés	18 117
Encaissements non constatés	-

Il est à noter aussi que la société ne nous a pas communiqué les états de rapprochement bancaires de certains comptes dégageant au 31/12/2015 un solde comptable débiteur global de 35 597 DT détaillé comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2015 en DT
STB Tunis compte professionnel	1 885
BTK BANK	-249
CCP	141
Total	35 597

À défaut d'achèvement de la préparation des états de rapprochement bancaires et de la justification et d'apurement des suspens constatés, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact de cette situation sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.6 Les provisions pour litiges figurant parmi les autres passifs non courants enregistrent au 31 décembre 2015 un solde non justifié de 83 210 DT n'ayant pas connu de variations par rapport à l'exercice précédent.

La société ne nous a pas communiqué un état exhaustif des affaires contentieuses en cours. Nous ne pouvons pas par conséquent nous prononcer sur la fiabilité du solde de ces provisions.

2.7 La société n'a pas procédé à la déclaration aux services de l'administration fiscale des montants dus en application de la législation en vigueur (déclarations déposées néant). Par ailleurs, nous ne disposons pas d'extraits délivrés par l'administration fiscale attestant de la situation de la société au 31 décembre 2015.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'attester la fiabilité des soldes des actifs et des passifs fiscaux évalués respectivement à 6 435 806 DT et 2 180 703 DT au 31 décembre 2015.

2.8 Les comptes de la société incluent plusieurs soldes anciens et/ou non justifiés qui nécessitent des travaux de vérification approfondis pour attester de leur validité.

Ces comptes enregistrent des soldes débiteurs et créditeurs pour respectivement 1 977 167 DT et 16 802 575 DT, détaillés comme suit :

Désignation	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Fournisseurs et comptes rattachés	531 027	654 431
Personnel et comptes rattachés	209 903	1 804
Débiteurs divers	850 190	-
Créditeurs divers	-	100 662
Régies d'avances et accreditifs	188 450	19 376
Concours bancaires	-	538 772
Comptes d'attente	197 597	15 487 530
Total	1 977 167	16 802 575

À défaut de justification et d'apurement de ces soldes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.9 Les charges du personnel de l'exercice 2015 s'élèvent à 303 416 DT dont 294 598 DT se rapportent à la rémunération du Président Directeur Général, Mr. Afif KHEFACHA.

Cette rémunération inclut une indemnité de logement mensuelle (intégrée au salaire du PDG) à hauteur de 6000 DT soit 64 016 DT pour toute l'année 2015.

La rémunération du PDG englobe aussi, une prime d'intéressement annuelle de 13 000 DT, un treizième mois, une prime de bilan (1.5 mensualités), une prime annuelle (2 mensualités), une prime de rendement (2 mensualités) et des avantages en natures (carburant, paiement factures consommation d'eau et d'électricité, consommation téléphonique...).

Il y a lieu de noter que le Président Directeur Général s'est octroyé ces éléments de rémunération sans l'accord préalable du Conseil d'Administration de la société. Ledit Conseil a exprimé son opposition et son refus catégorique quant à leurs natures et leurs montants au cours de sa réunion du 06 juillet 2012.

Par ailleurs, et à partir du 1^{er} mai 2015, Mr Afif KHEFACHA a commencé à percevoir une pension de retraite. Aucune procédure n'a été observée lui permettant de continuer d'exercer ses fonctions en tant que Président Directeur Général de la société.

2.10 La rubrique "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" figurant parmi les autres charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2015 inclut des honoraires d'avocats et l'huissiers notaires pour 73 458 DT et des frais d'actes et de contentieux pour 79 209 DT et ce en l'absence des justificatifs nécessaires (conventions ou bons de commande précisant la nature et l'étendue des travaux juridiques à effectuer pour le compte de la Société, les honoraires à facturer et les modalités

de leur paiement, les factures, quittances de paiements et autres pièces justificatives des frais de justice, etc.).

En outre, les actifs courants font apparaître au 31 décembre 2015 d'anciennes avances accordées à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour un montant total de 6 890 DT, qui doivent être analysées et apurées conformément à la réglementation en vigueur.

Il y a lieu de noter que le PDG de la société a accordé un quitus à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période s'étalant sur les exercices 2007 à 2016 quant aux honoraires qui lui ont été accordés et à la justification des frais qu'il a engagés au nom de la société et qui lui ont été remboursés.

Ce quitus détaille les honoraires annuels effectivement payés à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période susmentionnée. Ces honoraires ont atteint 387 529 DT.

2.11 La rubrique "Autres charges d'exploitation" inclut des primes d'assurance-groupe d'une valeur de 285 616 DT supportées par la STIA au lieu et place de la société ICAR acquéreuse des actifs cédés en application de la décision de la CAREPP en date du 25 novembre 2008.

Un contrat d'assurance groupe a été signé à cet effet entre la STIA et le Groupe des Assurances de Tunisie (GAT) en date du 31 décembre 2009.

Le PV de passation sociale établi en date du 12 Août 2009, signés par les différentes parties intervenantes (STIA, ICAR Syndicat de personnel et autorités de tutelle), prévoit dans sa cinquième résolution que le repreneur, la société ICAR, s'engage à maintenir le système d'assurance groupe au profit des salariés de la STIA y compris ceux partis à la retraite avant l'opération de cession des éléments d'actifs. La charge de maintien de ce système incombe donc au repreneur.

Par ailleurs, le solde comptable de la GAT enregistre un solde créditeur de 127 630 DT au 31 décembre 2015.

Il y a lieu de noter que le liquidateur de la société a engagé en 2023 une action en justice à l'encontre de la société ICAR et du PDG de la STIA Mr. Afif KHefacha, leur réclamant de restituer solidairement un montant de 1 878 721 DT au titre de primes d'assurances groupe payées indument par la STIA et relatives à la période allant du 16/04/2010 au 29/01/2016.

3. incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2015 les capitaux propres de la Société sont négatifs de (40 774 453 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, dont notamment la STB et la BNA, après avoir décidé en 2009 la cession à un investisseur (société ICAR du Groupe LE MOTEUR) des éléments

d'actifs de la Société sous forme d'une unité fonctionnelle, sans transfert des passifs, a décidé la dissolution de manière anticipée de la Société et la nomination d'un liquidateur, au cours de sa réunion tenue le 08 mars 2018.

Ainsi, une incertitude significative pèse sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au 31 décembre 2015. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

À ce titre, nous signalons que le rapport de gestion relatif à l'exercice 2015 ne nous a pas été communiqué pour examen.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Il y a lieu de noter dans ce cadre que la dernière réunion du Conseil d'Administration de la société remonte au 06 juillet 2012 induisant ainsi un défaut d'arrêté des états financiers des exercices 2010 et postérieurs.

Constatant ce fait, et devant l'impossibilité d'exercice de ses fonctions, le liquidateur de la société, Mr Zouheir BEN AMOR (désigné en tant que tel par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2018 ayant décidé la liquidation de la société) a obtenu par ordonnance du président du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 25 mars 2021 ,l'autorisation de tenir les Assemblées Générales Ordinaires en vue de l'approbation des états financiers de la société au titre des exercices 2010 à 2018.

Dans ce contexte, les états financiers de l'exercice 2015 nous ont été communiqués par le liquidateur de la société.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Révélation de faits délictueux au Procureur de la République

Dans le cadre de nos obligations légales et réglementaires et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous avons adressé une lettre à Mr. Le procureur de la république auprès du tribunal de première instance de Tunis, pour lui révéler les faits se rapportant aux points 2.9, 2.10 et 2.11 de la section fondement de l'opinion défavorable du présent rapport.

2. Lettre d'affirmation

Contrairement aux dispositions de l'article 13 « quinter » du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas eu communication de la déclaration écrite des organes de direction et des chargés des

affaires financières et comptables de la STIA attestant de l'exhaustivité et de la conformité des états financiers de l'exercice 2015 à la législation comptable en vigueur.

3. Efficacité du système de contrôle interne

Notre désignation étant en date du 21 février 2023, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la société courant l'exercice 2015.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nous rappelons aussi, que suite à la cession de ses actifs en 2009, la société est entrée en phase de préparation en vue de sa liquidation. Son activité a ainsi été fortement réduite.

Sur la base du dossier mis à notre disposition, nous avons relevé des défaillances majeures dans le système de contrôle interne de la société ayant impacté notre opinion sur les états financiers de la société.

Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La passation entre le PDG de la société Mr.Afif KHEfacha et le liquidateur a fait l'objet d'un PV rédigé par huissier notaire daté du 27 décembre 2018. Suite à la demande du liquidateur de lui transférer les archives comptables et financières de la société, le PDG a déclaré que tous ces documents ont été communiqués au cabinet externe chargé de la tenue de la comptabilité de la société en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2009 et postérieurs.
En date du 03 mai 2021, le cabinet externe a adressé un courrier au liquidateur de la société lui faisant remarquer qu'il est dans l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des documents comptables à sa disposition et que plusieurs états et documents demeurent manquants.
- L'absence de personnel suffisant en nombre et en qualifications étant donné que le Président Directeur Général assure à lui seul la gestion de la société cumulant ainsi toutes les fonctions ;
- L'absence d'inventaires physiques des immobilisations et des caisses au 31/12/2015 ;
- L'absence de procédures de suivi des effets détenus sur les clients et de justification des soldes des tiers ;
- L'absence d'un suivi du contentieux en cours opposant la société à des tiers ; etc...

3. Conformité de la régularité de la tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons relevé que lesdits comptes des valeurs mobilières et le journal général des opérations, visés par ce décret, ne sont pas tenus à jour.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

Ali BEN MOHAMED

Ali Ben Mohamed
G.E.M Consult
*Global Expertise
& Management Consulting*
11, Rue Abderrahman - Montp.aisir

Tunis, le 01 Décembre 2025

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu de la Direction ou du Liquidateur un état exhaustif des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles suscités. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de relever ce qui suit :

1- Conventions et opérations relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2015 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Les effets tirés sur les clients (dont notamment les sociétés régionales de transport de personnes) sont escomptés, dans leur majorité, auprès de la STB et de la BNA, actionnaires et administrateurs. Nous n'avons pas obtenu de la STIA ou de ces banques les conditions des opérations d'escompte réalisées, le détail des effets escomptés non échus au 31 décembre 2015 ainsi que celui des effets escomptés et retournés impayés à cette date.

Cependant, le bilan arrêté au 31 décembre 2015 fait apparaître parmi les passifs financiers courants les soldes suivants :

- Effets escomptés et retournés impayés - STB	-	6 496 383 DT
- Découvert BNA	-	398 056 DT
- Découvert STB	-	23 342 927 DT

Les montants des agios et intérêts débiteurs prélevés par la STB (au titre des découverts bancaires) et comptabilisés en charges financières de l'exercice 2015 totalisent 2 029 114 DT.

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Président Directeur Général de la société s'est octroyé une rémunération au titre de l'exercice 2015 sans l'accord préalable du Conseil d'Administration. Lors de sa réunion du 06 juillet 2012, Le dit Conseil a exprimé son opposition à cette rémunération fixée d'une manière unilatérale par le PDG et ce contrairement aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Le tableau suivant résume les charges encourues par la STIA au titre de la rémunération de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 :

Charges de l'exercice	Président Directeur Général	Administrateurs
Rémunérations brutes et avantages en nature (12 salaires mensuels + 13 ^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + avantages en nature)	180 874	-
Charges sociales (CNSS et CAVIS au titre de l'exercice 2015)	36 708	-
Primes de logement 2015	64 016	-
Primes de gestion 2015	13 000	-
Total en DT	294 598	-

Par ailleurs, les rémunérations nettes effectivement servies au PDG au cours de l'exercice 2015 ont atteint 708 043 DT et correspondent aux éléments suivants :

Libellés	Montants en DT
Salaires et primes de l'exercice 2015 (12 salaires mensuels + 13 ^{ème} mois + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + primes de bilan + avantages en nature)	168 861
Solde de tous comptes/ départ à la retraite (congrés+ indemnités de départ)	72 012
Encaissement primes de l'exercice 2014 (prime de bilan + prime d'intéressement)	23 650
Exécution de la décision de justice/affaire n°51009 (dont 3420 DT de frais de justice)	271 420
Rémunérations 2015 servies indument (Avril 3 550 DT ; Mai 7100 DT ; Juin 7100 DT et avances sur primes 2015 10 000 DT)	27 750
Avance sur salaires et primes 2016	144 350
Total	708 043

Enfin, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

Ali BEN MOHAMED



G.E.M. Consult
*Global Expertise
& Management Consulting*
11, Rue Abderrahman - Montplaisir